

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2025

PORTANT PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS
LE SECTEUR ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 463)

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE620

présenté par
M. Armand, rapporteur
à l'amendement n° CE|222 de Mme Battistel

ARTICLE 3

I. – Au deuxième alinéa, après la première occurrence du mot :

« nucléaire, »,

insérer le mot :

« notamment ».

II. – En conséquence, supprimer les mots :

« , le projet de centre de stockage en couche géologique profonde, dénommé projet Cigéo ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement apporte une précision rédactionnelle, les enjeux de fermeture du cycle et la fusion thermonucléaire faisant partie intégrante de la recherche sur l'énergie nucléaire. Il supprime la mention spécifique au projet Cigéo.